

Annexe 1

Programme prévisionnel de la formation au Certificat de Professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS) 2022-2023

Les **190 heures de formation** à la CPLDS sont réparties comme suit :

- **Tronc commun aux académies de Paris, Créteil et Versailles (environ 120 h)**, en présentiel et en distanciel, prioritairement le jeudi entre octobre 2022 et octobre 2023

- **Modules complémentaires facultatifs (environ 70 heures)** à choisir, en fonction de ses besoins, au sein des parcours proposés par l'Ecole Académique de Formation Continue. Ces modules pourront être suivis en 2022-2023 (sous réserve de compatibilité avec le calendrier du tronc commun) ou dans les 3 ans qui suivent la formation.

MODULES THÉORIQUES	Décrochage scolaire : cadre et acteurs de la lutte contre le décrochage
	Ingénierie de formation et conduite de projet
	Gestion administrative et financière d'une action de formation
	Coordination d'équipes de formateurs
	Conseil et animation
	Pédagogie différenciée et modulaire en formation
MODULES D'APPROFONDISSEMENT	Parcours personnalisés en formation
	Conduite d'entretien individuel
	Travail en partenariat
MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	Observation et co-animation de séquences de formation (individuelles ou collectives) avec un coordonnateur MLDS
	Mise en situation du stagiaire dans l'animation d'un groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)
AUTRES MODULES	Préparation à l'examen
	Ouverture, bilan, conférence inaugurale